

L'enseignement religieux

Autor(en): **Pauli, André**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **62 (1933)**

Heft 7

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1041425>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A mi-voix les dialogues reprennent tandis que les mains fluettes s'appuient à la pierre chaude.

Etes-vous satisfaite, M^{lle} Portal ? Vous avez enfin reconquis votre chère tranquillité. Il vous reste encore dix minutes avant de reprendre le collier. Jouissez-en. N'avez-vous pas à votre portée un livre qui vous passionne et que vous avez, par une heureuse distraction, fourré ce matin dans votre serviette ?

Jour ! oui, ce serait possible, s'il n'y avait au fond de la classe un murmure indécis de voix contenues qui vous paraissent lointaines. Lointaines ? Elles ne le sont guère, vu l'exiguïté du local, mais les âmes... Pouvez-vous comprendre quelle distance vous avez mise entre elles et vous ?

En relevant la tête, M^{lle} Portal rencontre le regard de Noël et voici qu'à la clarté de ce regard d'enfant, qui la pénètre et qu'elle ne peut soutenir, elle découvre son égoïsme. Lancinante comme une brusque douleur, une pensée surgit en elle : « Laissez venir à moi les petits enfants... Et je les repousse, ceux-ci que vous m'aviez confiés, mon Dieu, je les repousse et leurs âmes se sont fermées... »

Le salutaire remords chasse la mauvaise souffrance du matin, mais il s'agit de réparer le mal autant que possible.

... Pendant quinze jours, Mademoiselle voit avec tristesse et confusion ses élèves entrer en classe, saluer gentiment... et prendre infailliblement la direction du poêle, c'est-à-dire la plus éloignée de son pupitre. Il faudra de la patience et du tact pour les ramener ; c'est au tour de la maîtresse de s'instruire et d'apprendre qu'on ne brusque pas impunément l'âme enfantine et que la confiance des petits est une fleur délicate qu'il faut cultiver avec amour... et oubli de soi !

L'enseignement religieux

Considérations générales.

1. Il est de toute évidence que l'enseignement religieux est à la base de l'école catholique et que le maître doit y consacrer tous ses soins, surtout à une heure où la religion demeure le rempart le plus solide de la société chrétienne. Or, c'est la formation religieuse reçue par l'enfant dès l'âge le plus tendre, puis sur les bancs de l'école, qui exercera une influence déterminante, la plupart du temps, sur la vie du citoyen futur.

2. Si l'instituteur seul devait enseigner cette branche, nous dit M. Horner, il serait obligé de consacrer à l'enseignement de la religion un temps et des soins en raison même de son importance. De par la loi, il partage cette mission avec les parents puis avec M. le Curé de la paroisse : cette éducation incombe aux parents *de droit naturel* ; elle incombe au prêtre de *droit divin*, car il est investi du ministère de la prédication de l'Évangile. L'instituteur n'est donc que délégué, l'auxiliaire de l'autorité paternelle et sacerdotale.

Reconnaissons tout de même que l'action du prêtre sur l'enfance est limitée ; nous savons aussi que, malheureusement, trop de parents, beaucoup trop de

parents ne comprennent plus et ne remplissent plus leurs obligations envers leurs enfants. Au maître donc d'y suppléer.

But à atteindre.

Ce but est nettement déterminé par les considérations ci-dessus. Le maître est l'auxiliaire du prêtre. Il se propose comme but :

a) De faire apprendre la lettre des textes à étudier et de donner les explications utiles ; éventuellement procéder à des exercices de langue maternelle en vue de favoriser la compréhension des textes ;

b) Dans la bible, de préparer soigneusement les leçons à donner, de façon à les rendre *vivantes, attrayantes, claires* et surtout de tirer les leçons morales, pratiques que comporte chaque chapitre ;

c) Répéter de temps à autre les prières de la journée du chrétien, les actes, les chants liturgiques : messes, psaumes, liturgie, missel ;

d) Le but final n'est pas seulement de faire connaître la religion, mais, avant tout, de la faire aimer et de la faire appliquer dans la vie pratique. Après chaque leçon, l'enfant doit *devenir meilleur*. A ce taux *seulement*, elle fera, des citoyens de demain, de vrais chrétiens.

Organisation du programme.

Cette organisation dépend à la fois du prêtre, pour le catéchisme, et du programme officiel pour la bible. Il est évident qu'il appartient, malgré tout, au maître d'en organiser le détail, d'adapter les heures qui doivent être attribuées à la religion suivant les nécessités et de faire en sorte de disposer d'un temps suffisant pour les répétitions. Le guide de l'enseignement renseigne sur les heures attribuées à cet enseignement.

Conception de cet enseignement, moyens envisagés.

1. Le maître habile et dévoué sait recourir à des illustrations, profiter des fêtes religieuses, des voyages.

2. Sans, comme on dit vulgairement, mélanger la religion à toutes les sauces, il saura donner une large place à l'enseignement occasionnel. Les occasions sont fréquentes où le maître peut rappeler avec à-propos l'application de tel ou tel principe religieux dans la vie quotidienne.

3. Le maître, enfin, prêchera d'exemple. Il évoquera la noblesse et la beauté d'une vie conforme aux enseignements de l'Eglise et incitera ses élèves à surmonter leurs passions naissantes en recourant à la prière et autres moyens que la religion met à leur disposition.

Ecueils à éviter.

1. Il convient d'éviter la monotonie, d'enseigner trop à la fois sans s'assurer que l'assimilation s'est bien effectuée.

2. Le plus gros écueil dont il faut se garder est l'enseignement livresque, uniquement mnémonique et théorique. C'est au *cœur* qu'il faut s'adresser et c'est la volonté qu'il s'agit de cultiver et de développer. C'est pourquoi le maître, qui a le juste souci de la formation de ses élèves, les suivra non seulement dans leurs actes à l'école, mais dans la façon de se comporter au dehors, leur rappelant à l'occasion les lois de la religion qu'ils ont apprises.

La foi sans les œuvres est morte : telle est la principale vérité qui doit guider le maître dans l'enseignement de la religion.

ANDRÉ PAULI.